



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **NBS Leman Immob Sàrl en liquidation**, Avenue des Baumes 19, 1814 La Tour-de-Peilz
2. Déclaration de faillite: 27.09.2016
3. Suspension de faillite: 07.04.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.05.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but toutes activités dans le domaine de la construction.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

03469765

